

---

# ADHESION – TARIFS

## SAISON 2016 / 2017

---

Pour la saison 2016 /2017, l'association a souhaité revoir à la hausse ses tarifs d'adhésion. Plusieurs raisons ont conduit à cette décision :

- L'association prend en charge d'importants coûts liés à la rénovation de ses infrastructures vieillissantes
- L'association souhaite pouvoir prendre en charge un nombre grandissant d'actions (activités périscolaires, découvertes, école de tennis, entraînement, compétitions, ...)
- Les tarifs proposés par l'association étaient (et sont encore après l'augmentation) les plus bas parmi les clubs avoisinants, notamment concernant **l'entraînement dont les 2/3 du coût restent encore aujourd'hui à la charge de l'association.**

Signalons également l'augmentation régulière (2€ / an) du prix de la licence FFT (incluse dans les tarifs de l'association) en vue du financement de l'agrandissement du Stade Roland Garros

### Tennis

**Adhésion adulte :** - 85,00 €  
(dont 29,00 € licence FFT)  
- 65,00€ pour les joueurs(ses)  
licencié(e)s dans un autre club

**Adhésion jeune (-18 ans) :** 55,00 €  
(dont 20,00 € licence FFT)

**Ecole / Entraînement :** Adultes : 80,00 €  
Jeunes : 65,00 €  
(tarif annuel pour 30 séances)

### Badminton

**Adhésion adulte :** 50,00 €

**Adhésion conjoint :** 40,00 €

**Adhésion jeune (-18 ans):** 40,00 €

**Joueur inscrit au tennis :** 20,00 €

### Adhésion "soutien"

Adhésion pour participation à la vie de l'association  
ne donnant pas accès aux courts

**Adhésion "soutien" : 40,00 €**

## Conditions de règlement

### Accès aux courts

Le règlement des adhésions est exigible le jour de l'Assemblée Générale (première quinzaine de novembre).

**Il est nécessaire d'être à jour de son adhésion pour prendre part aux décisions lors de l'Assemblée Générale ainsi que pour réserver et accéder aux infrastructures.**

Chaque adhérent peut inviter, 3 fois dans l'année, des personnes à jouer avec lui. Hors ce cadre, le tarif de réservation des courts pour les non adhérents est de 10,00€ / heure / court.

L'adhésion badminton donne uniquement accès aux courts dans les créneaux horaires réservés au badminton (pas de réservation individuelle).

### Facilités de règlement

Une période de tolérance pour le règlement des adhésions court jusqu'au **31 décembre** suivant l'AG. Passée cette période il n'est plus possible ni de réserver ni d'accéder aux courts.

Le règlement des séances d'école/entraînement peut être étalé sur toute la période d'entraînement (jusqu'en juin suivant l'AG) au moyen de chèques datés selon le souhait et fournis **au plus tard le 31 décembre.**